



Les lavages vésicaux pour le traitement du cancer de la vessie

51.036F

Centre hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ieper/Ypres
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net • 

On a récemment constaté que vous avez une tumeur vésicale superficielle, ou 'polype'. Ces polypes sont enlevés au moyen d'une résection transurétrale (ou TURB). Toutefois, chez plus de la moitié des patients, ces polypes reviennent (récidive), et il arrive parfois qu'ils deviennent petit à petit malins et envahissent la paroi de la vessie. Pour cette raison, l'urologue examine régulièrement votre vessie au moyen d'une caméra, lors d'un examen appelé cystoscopie. Dans tous les cas de tumeurs de la vessie, on vous conseillera d'arrêter de fumer, étant donné que ceci réduira significativement les risques de récurrence. Pour réduire encore le risque de récurrence et l'atteinte des couches musculaires plus profondes, un traitement complémentaire peut être nécessaire. Ce traitement consiste le plus souvent en un ou plusieurs lavage(s) de la vessie (instillations vésicales) et est pratiqué ambulatoirement.

L'administration des lavages vésicaux :

Pour l'administration d'un lavage vésical, l'infirmier/-ère ou le médecin introduit une sonde dans la vessie, via l'urètre. Ce geste n'est pas douloureux, mais il peut être désagréable. Ensuite, via cette sonde, le produit souhaité sera injecté dans la vessie, où il pourra agir localement. Lorsque la totalité du liquide aura été injectée dans la vessie, la sonde sera retirée. Il est nécessaire que vous 'reteniez' ce produit pendant 1 heure minimum. En principe, vous pourrez rentrer chez vous.

Les lavages vésicaux doivent toujours être faits avec une certaine régularité, pour être efficaces. Initialement, ils sont administrés toutes les semaines, et par la suite tous les mois. Il existe toutefois divers schémas, dont la durée peut varier de 1 à 3 ans. On vous expliquera au préalable quel est le schéma le plus approprié pour vous.

Préparation :

Si vous avez des symptômes mictionnels, il faut toujours effectuer une analyse d'urine afin d'exclure une infection. En cas d'infection active, il faudra tout d'abord la traiter, avant de pouvoir commencer les lavages.

Le matin du lavage vésical, il est préférable de ne pas trop boire et de ne pas prendre de diurétiques éventuels (comme du Lasix ou du Burinex). Ainsi, on évite que votre vessie se remplisse trop d'urine et que le lavage vésical soit trop dilué, ce qui le rendrait moins efficace. Les diurétiques peuvent être repris après le lavage vésical.

Types de lavages vésicaux :

En fonction de la nature du polype et du nombre de polypes déjà enlevés, on vous prescrira un certain type de lavage vésical :

a. Lavages au BCG (immunothérapie)

L'immunothérapie a pour but d'activer et/ou de multiplier certaines cellules du système immunitaire, ce qui fait que les cellules cancéreuses peuvent être attaquées plus énergiquement par l'organisme.

Le BCG (Bacille Calmette-Guérin) est à l'origine un vaccin contre la tuberculose. Le BCG stimule toutefois l'organisme à attaquer localement les cellules du cancer de la vessie. La solution de BCG est introduite dans la vessie via un cathéter (sonde). Vous devrez la 'retenir' le plus longtemps possible (minimum 1 heure, mais pas plus de 2 heures).

Les effets indésirables de l'immunothérapie peuvent être :

- Douleurs en urinant ;
- Besoins fréquents d'uriner ;
- Élévation de la température ;
- Symptômes grippaux (fatigue, maux de tête, douleurs musculaires) ;
- Sang dans l'urine.

Ces symptômes disparaissent le plus souvent spontanément, mais ils peuvent augmenter à chaque lavage. Il est important d'informer votre médecin de ces effets indésirables, avant le lavage suivant. En cas de fièvre élevée (>38,5 °C), de malaise généralisé, de frissons, de tension artérielle basse ou d'apparition d'une éruption avec démangeaisons, il est préférable de le contacter immédiatement.

b. Chimiothérapie (mitomycine, farmorubicine)

Les cytostatiques (chimiothérapie) freinent la croissance des cellules, en bloquant leur division. De ce fait, les cellules cancéreuses ne peuvent plus se multiplier. Lorsqu'on administre un produit chimiothérapeutique directement dans la vessie, il n'arrive pas dans la circulation sanguine, et vous ne présenterez pas d'effets indésirables tels que nausées ou chute de cheveux.

Ce produit chimiothérapeutique sera introduit dans la vessie au moyen d'un cathéter (sonde). Vous devrez le 'retenir' le plus longtemps possible (minimum 1 heure, mais pas plus de 2 heures).

Les effets indésirables de la chimiothérapie peuvent être :

- Sang dans l'urine ;
- Besoins urgents d'uriner ;
- Brûlures en urinant ;
- Réactions cutanées allergiques (démangeaisons, éruption).

Ces symptômes disparaissent le plus souvent spontanément. Vous pouvez y remédier en buvant beaucoup après l'instillation. Si les symptômes durent plus de 2 jours ou en cas de fièvre élevée (>38,5 °C), il est préférable de contacter votre médecin.

Précautions spéciales après un lavage vésical :

Étant donné que les lavages vésicaux impliquent souvent des substances nocives ou toxiques, vous devez éviter au maximum d'entrer en contact avec ces substances, ou d'y exposer d'autres personnes. Pour cette raison, les mesures préventives suivantes s'appliquent au cours des 48 premières heures :

- Urinez toujours assis ;
- Évitez tout contact avec la peau (le produit peut provoquer une irritation cutanée) ;
- Après avoir uriné, abaissez toujours le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau, et actionnez-la 2 fois ;
- Après chaque passage aux toilettes, lavez-vous les mains et les organes génitaux à l'eau et au savon (jusqu'au lendemain matin) ;
- Nettoyez les toilettes avec de l'eau de Javel diluée ;
- Utilisez un préservatif lors des rapports sexuels, jusqu'à 48 h après le lavage vésical ;
- En cas de taches d'urine sur les vêtements ou les sous-vêtements, ils peuvent être lavés de manière classique.

Avez-vous d'autres questions ou des remarques en rapport avec cette brochure ? N'hésitez pas à contacter votre médecin. **Service d'Urologie/Chirurgie : route 51 – tél. : 057 35 72 00**

